



## Des solutions au rabais ?

Luc Chatel, ministre de l'Éducation Nationale, vient d'annoncer la solution au non remplacement des enseignants absents dans le primaire et dans le secondaire : faire appel « à des jeunes retraités, des étudiants qualifiés ou adultes diplômés ».



Les fédérations syndicales et les fédérations de parents d'élèves dénoncent les conséquences des 40.000 suppressions de postes depuis 3 ans et des 3.000 suppressions de postes de remplacement depuis cette rentrée scolaire.

Aujourd'hui, concrètement, un professeur en congé maladie pour quelques jours ou plus longtemps, ou en congé maternité, a de faible chance d'être remplacé, car très peu de postes de vacataire sont prévus. Par exemple, sur la circonscription de Dammartin en Goele, 19 professeurs remplaçants sont prévus pour palier aux éventuelles absences de 330 professeurs des écoles.

Des solutions « bricolages » sont proposées par le gouvernement. Dans l'urgence car des plaintes de parents d'élèves affluent auprès des tribunaux administratifs pour « discontinuité du service public ».

Pourquoi « bricolage » ?



Nous parents, sommes-nous prêts à confier nos enfants à des professionnels certes dans leur domaine technique, mais qui n'ont aucun sens de la pédagogie ni de la tenue de classe ?

Trouvons-nous acceptables de demander à des étudiants de prendre en charge une classe après ½ heure d'entretien de recrutement, sans maîtrise des contenus d'un programme, sans connaissance d'une gestion de groupe, d'une progression de niveau ?

Interrogeons-nous sur une gestion du personnel, qui est obligée de faire appel à des retraités, ou à des contractuels que l'on recrute au pied-levé, sans formation, sans suivi, sans réflexion a posteriori sur l'expérience, pour pallier à une désorganisation des services.

Comme le dit Jean-François BERTHON, maître de Conférences en Sciences de l'Éducation à l'Université d'Artois : « Qui accepterait de confier son corps à un chirurgien dont on sait qu'il n'a appris son métier que dans les livres, et sur les bancs des amphithéâtres où sont dispensés des cours magistraux ? ».

Quel mépris des élèves ! Quel mépris du métier d'enseignant ! Quel mépris du contribuable, à qui on assure plus un service public de l'éducation de qualité !



Ces remplacements sont déjà à l'œuvre dans le secondaire, et pour quel résultat ! Des classes confiées à des étudiants sans formation ni expérience dans la tenue de classe, qui perdent pied rapidement, et qui doivent faire face à des élèves qui prennent le dessus. Ces expériences pour leur grande majorité se terminent dans la douleur pour l'étudiant, pour les élèves, pour l'ensemble des équipes pédagogiques qui doivent « rattraper » des ambiances de travail dégradées.

Ces annonces s'ajoutent à la réforme de la formation des enseignants mise en place dès la rentrée prochaine : cette réforme propose de recruter à un niveau supérieur les futurs enseignants (en master2, soit BAC+5) mais de leur confier une classe dès l'obtention du concours, sans qu'ils aient jamais mis les pieds dans une classe.

Cette opération permet de réaliser d'un seul coup les 16.000 suppressions de postes prévues au budget 2010 : l'année en alternance, supprimée, s'effectue en effet sous le statut de fonctionnaire stagiaire.



Pour pallier aux critiques du manque de formation pratique, le ministre a promis qu'un tiers du temps de service des professeurs débutants serait consacré à un « complément de formation ». Mais alors, qui va les remplacer auprès des élèves ? Un étudiant encore plus débutant ?

Un cauchemar pour les parents que nous sommes et qui réclamons une école de qualité pour nos enfants, futurs citoyens de ce pays.

Pour toutes ses raisons, signez la pétition

[www.appelpourlecolepublique.fr](http://www.appelpourlecolepublique.fr).

